



CHENIER.

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE ALMA
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU SI LAURANT
(D. SULTZ)

Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00
" " (Etats-Unis)..... 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annonces : 1/4 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertion subséquentes



L'ABELL.

La Semaine Parlementaire

Dans quelques jours, quelques heures peut-être, la seconde session du treizième Parlement aura été rejointe par les vieilles chères petites choses (old dear little things) comme les neiges d'antan, les promesses électorales, l'honneur des conservateurs et tant d'autres choses tombées dans l'oubli.

On ne peut pas dire que cette session ait accompli monts et merveilles et il serait plus juste d'affirmer qu'elle n'a rien fait du tout, si ce n'est d'affirmer davantage la force des réactions contre les influences démocratiques pour lesquelles nos frères ont été si faire tuer en Europe.

Le résultat le plus clair de cette session et des travaux accomplis par le ministère, c'est que les intérêts financiers du pays ont maintenant la haute main sur toutes les fonctions administratives et même judiciaires d'une partie du pays. L'Ontario et les provinces de l'ouest s'en ressentent plus que la province de Québec pour la raison que leur désorganisation est plus grande et qu'elles n'ont pas ces bases solides d'une société établie depuis trois siècles et attachée au sol.

La besogne accomplie par le cabinet est mince et, sauf des mesures absolument essentielles et le vol organisé en faveur des compagnies de chemins de fer, ou plutôt de Mackenzie & Mann, les Chambres n'ont rien accompli. On a établi un divorce qui existait déjà et supprimé des titres qui existeront toujours, du moins tant que la vanité et la bêtise humaine seront là, l'une pour les adorer, l'autre pour les désirer.

Les réformes au service civil ont été reléguées dans la trente-sixième dessous, comme nous l'avions toujours dit et comme il fallait s'y attendre. Là-dessus nous ne pouvons plus blâmer le gouvernement, car il eut été vraiment absurde de sa part d'accepter le soi-disant barème présenté par ses soi-disants experts (ainsi que le ministre MacLean les a qualifiés).

Le gouvernement devait se douter des conclusions du rapport qui a coûté \$45,000 au pays, car il a pris la précaution d'augmenter par avance les employés gagnant plus de \$3,500 et d'accorder une allocation de vie chère aux employés gagnant moins de \$1,800.

Ceux que le sort ou la malchance ont placés entre ces catégories ignorent les besoins de l'existence et point n'était nécessaire de leur donner quoi que ce soit. Ils ont en partage la misère, simplement, rien d'autre.

Les trois experts qui ont fait le rapport (à raison de \$45 par tête et par jour) sont retournés aux États-Unis qu'ils n'auraient jamais dû quitter et nous ne croyons pas que leur succès leur mérite des ovations lubes. Le jour est déjà venu où les Américains s'aperçoivent des défauts flagrants de ce "SYSTEM" emprunté aux Allemands et qui veut tout classer, tout organiser sans jamais tenir compte du facteur le plus essentiel, c'est-à-dire l'élément humain.

Le système d'expertise en affaires existe et prospère aux États-Unis, mais on demande à des individus spécialisés dans telle ou telle industrie de s'occuper uniquement de l'industrie qu'ils connaissent. Il n'y a que le gouvernement du Canada qui demande à deux commis en épicerie et à un ministre protestant de faire le classement de son administration parce qu'il est trop veule pour l'entreprendre lui-même.

Nous avons au Canada des douzaines de personnes qui eussent été et sont encore parfaitement à même d'organiser un classement intelligent des divers services administratifs. Ce sont d'anciens fonctionnaires ou des ministres retirés ou des juges qui ont une profonde connaissance des hommes et des choses et qui pourraient procéder selon la méthode rationnelle du bon sens sans chercher à mettre une étiquette sur tous les postes et tous les individus comme ces trois étourdis ont tenté de le faire.

L'administration a besoin d'être refondue, remaniée, réorganisée, il n'y a aucun doute là-dessus, mais ce n'est pas par de jeunes collègues à qui l'expérience fait complètement défaut et qui ignorent tout de notre pays et de ses gens.

Deux choses étaient à remarquer dans ce classement : c'est que tous les travaux "pratiques", comme disent les Anglais, étaient grassement payés tandis que les fonctions scientifiques ou administratives ne l'étaient pas du tout. Un sous-secrétaire relieur gagnait plus qu'un archiviste ou un archéologue, pour ne citer que ces exemples et un ingénieur de troisième ordre touchait le montant donné à un rédacteur de ministère ou à un traducteur. De plus, la langue française était ignorée avec la plus grande désinvolture par ces ignorants qui, est-il besoin de le dire, savaient tout juste que cette langue existait. Tous les services français voyaient leur

personnel descendu au dernier degré de l'échelle administrative et, il est honteux de le dire, mais c'est vrai, personne n'a encore protesté.

La discussion sur le projet de loi modifiant la vieille loi des grains a été l'occasion pour les députés de l'ouest de montrer leur science en fait de céréales en général et de filouterie au détriment des cultivateurs en particulier. On sait maintenant que ces grands entrepôts appelés "éleveurs" réalisent des millions avec le grain qu'ils volent aux cultivateurs sous le prétexte de retenues pour impuretés dans le grain ou de criblage. On a su que les compagnies qui exploitent ces éleveurs touchent des dividendes fantastiques et le débat a même souillé la robe jusqu'ici sans tâche de l'ex-ministre Crerar, qui est, dit-on, l'âme dirigeante d'une de ces compagnies.

Les révélations faites devant le comité de la cherté des denrées ont été surprenantes pour tous ceux qui ignoraient encore jusqu'à quel point notre pays est devenu la proie du commerce et de la finance organisés en bandes de brigands. Le commerce du gros et celui du détail s'entendent pour voler le consommateur et le lendemain du jour où nous avons connu les profits honteux de la Dominion Textile, un marchand de chaussures d'Ottawa a tranquillement déclaré qu'il gagnait 60% sur les chaussures qu'il vend au public. Du haut en bas de l'échelle, c'est la même chose et chacun s'entend pour piller et rançonner plus faible que lui. L'ouvrier organisé se défend avec l'arme terrible des grèves, mais le salarié demeure écrasé entre ces forces du capital et du prolétariat qui se disputent les lambeaux d'une démocratie avachie, pourrie, gangrenée et devenue pire que la plus détestable oligarchie.

Les sénateurs ont gagné leur point et le bill des chemins de fer sera adopté avec la modification qu'ils y ont apportée et qui assure l'immunité dans le vol et la rapine à une puissante compagnie électrique d'Ontario. Combien cette compagnie, valant \$1,500,000 et capitalisée à \$45,000,000, a payé pour en venir à ses fins est plus que nous ne saurions dire, mais le fait patent c'est qu'elle a su acheter les consciences qu'il fallait acheter et convaincre celles qui pouvaient se laisser convaincre. Le ministre Reid a promis qu'il présenterait à la prochaine session un projet de loi pour remédier à cet état de choses, mais nous savons ce que valent les promesses des unionistes.

On ne touchera pas à la loi électorale mais, cependant, le gouvernement a l'intention de faire quelques modifications à la loi des élections en temps de guerre pour la rendre davantage favorable aux unionistes dans les élections partielles qui pourraient se présenter d'ici aux élections générales. C'est un indice certain que le gouvernement va lancer des ballons d'essai pour voir de quel côté souffle le vent et s'il serait sage de mettre à la voile avec le navire unioniste percé, mal radoubé, mal gréé et faisant eau de toutes parts. Il y a encore dans le cabinet des ministres qui conservent cette douce illusion que le gouvernement unioniste est populaire ailleurs que dans les loges orangistes et dans les bureaux de l'Association des Manufacturiers ou de la Banque de Commerce. Laissons leur l'illusion et préparons-nous simplement mais efficacement pour les élections générales de 1920.

Devant une Chambre hostile et peuplée en grande partie de députés de langue anglaise, l'honorable Jacques Bureau a prononcé en français les énergiques paroles qui suivent :

" Monsieur le président, je crois que le moment est mal choisi pour doubler les forces militaires dans le pays. Comme l'a dit l'honorable député de Red-Deer, il y a un instant, nous avons confiance dans le peuple et nous croyons que la meilleure police que nous puissions avoir pour tenir le peuple dans l'ordre est son bon sens et son amour de la paix.

L'honorable député d'Edmonton (M. Griesbach) vient de dire tout à l'heure que c'était l'augmentation de la police du pays qu'il voulait en doublant le nombre... L'honorable M. Lemieux — De la milice, M. Bureau — Non pas de la milice, mais en doublant le nombre de la police militaire. D'ailleurs, si le grand conflit, qui vient d'avoir lieu, si les sacrifices que le pays a faits, si les sacrifices que tous les alliés ont faits pour établir et maintenir la démocratie, pour maintenir la liberté et établir la paix universelle ne servent à rien, il est

inutile de dire qu'en mettant 10,000 hommes sous les armes, dans un pays pacifique comme le Canada, nous allons gagner quoi que ce soit.

La position prise par ceux qui s'opposent dans le moment à l'augmentation de l'effectif est sage, et je crois que le meilleur moyen de mettre fin au malaise qui existe dans le pays est de montrer au peuple que nous avons confiance en lui. Et je ne crois pas que les paroles prononcées par l'honorable député d'Edmonton soient des paroles sages dans le moment, quand il dit, à propos de la grève qui a lieu à Winnipeg et du mécontentement qui s'est manifesté à cause de cette grève monstre que, s'il y a eu de la tranquillité relativement — parce que, dans ces temps mouvementés, la tranquillité est un mot qui doit s'employer relativement — c'est dû au fait qu'il y avait tant d'hommes de cavalerie prêts à frapper et qu'il y avait 9,000 hommes sous les armes. Ces paroles ne sont pas de nature à établir la paix et l'harmonie dans le pays. Nous ne devons pas faire croire aux citoyens du Canada que si, aujourd'hui, pour une raison ou pour une autre, l'on veut augmenter les effectifs militaires, c'est parce que l'on n'a pas confiance dans leur patriotisme et dans leur patriotisme et dans leur loyauté et que l'on ne croit pas qu'ils sachent apprécier le précieux don de souveraineté dont ils jouissent au pays.

Et, par conséquent, en suivant les sages conseils que nous donne l'honorable député de Red-Deer d'avoir confiance dans le peuple, que la masse est assez sage pour maintenir la paix et l'harmonie dans le pays, je m'opposerais au bill qui propose de doubler les effectifs militaires du Canada.

Voici un exemple que beaucoup de députés de la province de Québec devraient suivre, nous voulons parler de l'emploi de la langue française à la Chambre. Notre langue est assez belle, assez noble et assez vibrante pour qu'on ne rougisse pas de l'employer sans attendre le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Si les députés anglais ne veulent pas l'apprendre ce n'est pas de notre faute, mais il est temps d'affirmer que la langue parlée par Viviani à la Chambre des communes d'Ottawa est aussi celle de tous les députés de notre plus belle et de notre plus riche province.

Quant à la question de doubler les forces militaires du pays comme le demandent le ministre Meunier et le prussien manqué qui a nom Griesbach, elle ne devrait pas être présentée en ce moment. Il est admis qu'une force militaire de 10,000 hommes est aussi coûteuse que parfaitement inutile. Si les États-Unis se mettaient en tête de nous attaquer, ce qui n'arrivera peut-être jamais, nos dix mille héros auraient à peine la chance de jouer le rôle des Spartiates. S'il s'agit de créer une occupation pour les soldats revenus du front, cherchons autre chose et nous n'aurons pas loin à chercher pour découvrir une besogne plus utile que celle de traîner de sabre dans un pays qui ne veut pas de militarisme.

Les malfaiteurs du Sénat ont tué le bill de la prohibition et ce n'est pas leur plus mauvais coup, car on sait maintenant que ni l'Ontario ni les autres provinces ne peuvent appliquer convenablement cette loi dont les résultats ont toujours été le mensonge, l'hypocrisie et la délation. Il serait plus sage de faire l'éducation populaire et de mettre la jeunesse en garde contre les dangers de l'ivrognerie que d'imposer des lois draconiennes que personne ne songe à observer. L'hypocrisie de la Chambre des communes qui comptait sur le Sénat pour faire sa sale besogne est remarquable et, sauf les députés de langue française, nos représentants se sont conduits en tartufes et en couards. Plusieurs sénateurs ont déclaré avoir tué la loi parce qu'ils savaient ainsi faire plaisir aux députés qui n'avaient pas osé eux-mêmes lui porter le coup de grâce et ils en ont été remerciés par un désaveu parti du premier ministre lui-même, le chef des hypocrites du parti uniono-conservateur.

SPECTATEUR

« Meli-Melo »

Ce serait un assassinat

La convention libérale de l'Ontario, M. W.-T.-R. Preston, un politicien très en vue de l'Ontario, a déclaré ce qui suit et que nous traduisons de la Gazette du 27 juin :

" Il y a des Canadiens qui sont maintenant enterrés dans les champs de bataille des Flandres pour la seule raison qu'ils ont voté pour le parti libéral.

" Je suis prêt à prouver devant n'importe quelle commission royale que quinze hommes d'un régiment de forestiers ont été

menacés, s'ils ne votaient pour le gouvernement, d'être envoyés dans les tranchées de première ligne. Ces quinze hommes n'ont pas tenu compte de la menace. Je crois cela parce que j'en ai la preuve et que le gouvernement n'a pas répondu aux affidavits de ces hommes.

Tout commentaire est inutile.

Nous savons tous que l'élection de 1917 avait été une infamie ; est-il vrai qu'elle ait été un assassinat ?

L'honorable S. Létourneau

Nous offrons nos sincères félicitations à M. S. Létourneau, ancien député d'Hoche-laga, qui vient d'être nommé conseiller législatif. C'est là une nomination excellente.

Comme député, l'honorable M. Létourneau a occupé une place éminente à la Législature ; comme conseiller législatif, il ne pourra que faire honneur à la Chambre haute.

Protection inutile

L'industrie des lainages et du coton est protégée au Canada par un tarif moyen de 35 %. C'est grâce à cette protection que la Dominion Textile Co. et la compagnie Paton ont pu contrôler le marché et faire faire les profits exorbitants qui ont été récemment révélés devant un comité de la Chambre.

Ce fait seul devrait suffire pour démontrer l'injustice et le désavantage d'un système protectionniste qui permet à certains industriels d'éncaisser des profits de cinq pour cent pendant que le gouvernement ne reçoit rien.

Il serait absurde de prétendre que ces deux compagnies avaient besoin de ce tarif de protection pour se maintenir. Les droits établis en leur faveur n'ont servi qu'à empêcher la concurrence, et ils en ont profité pour exploiter honteusement le public déjà chargé d'impôts.

L'histoire de ces deux compagnies est celle de douzaines d'autres semblables qui battent monnaie injustement, grâce à un système de protection que rien ne justifie.

Ne serait-il pas temps, en bonne vérité, pour ce qui concerne la protection, de songer à protéger le grand public et non pas exclusivement les industriels et les commerçants ?

La paix est enfin signée

La plus grande guerre des temps a pris officiellement fin avec la signature du traité de paix, samedi après-midi.

La cérémonie s'est faite dans le palais historique de Versailles et elle s'est déroulée avec une régularité d'horloge. Il a fallu exactement quarante minutes pour la compléter.

Les délégués allemands, le ministre des affaires étrangères Mueller et le ministre des colonies Bell, furent introduits dans la Salle des Glaces à 3 h 08 heures.

Immédiatement après, le premier ministre Clemenceau ouvrit l'assemblée en assurant les délégués allemands que le texte du traité était identique à celui qui leur avait été présenté.

Mueller fut le premier à apposer sa signature sur le document, à 3 h 12 heures. Bell le suivit de près. Puis, le président Woodrow Wilson fut le premier représentant des Alliés à signer le traité, soit à 3 h 14 heures. Le premier ministre d'Angleterre, Lloyd George apposa sa signature deux minutes plus tard.

Seuls, les délégués de la Chine refusèrent de signer le document. Le général Smuts représentant le Sud Africain, a signé sous protestation, déclarant plus tard ses objections au traité de paix tel que rédigé.

Puis signèrent dans l'ordre suivant les Allemands, les Américains, les Français, (y compris les délégués coloniaux) les Anglais, les Italiens, les Japonais et les autres petites nations.

M. Borden, profiteur !

(Du Soleil)

Personne ne s'en serait douté, mais M. Borden, notre premier ministre, appartient à l'intéressante coterie des profiteurs de guerre.

Nous avons raconté, l'autre jour, comment cette étonnante révélation avait été faite au "Comité du Coût de la Vie", à Ottawa. Il manquait cependant un détail que nous avons eu depuis.

Ce détail, c'était le montant des profits encaissés en 1918, par M. Borden, comme actionnaire d'une compagnie d'entrepôts froids, à Winnipeg. Nous l'avons maintenant. Il s'élève au chiffre respectable de \$4,840,000 qu'on a payés à notre premier ministre, ce qui représente, dans une seule année, cinquante-deux pour cent (52 p. c.) de l'argent, \$9,500, qu'il a mis dans la compagnie. Et ces profits scandaleux se sont faits, grâce à une accumulation exagérée de provisions, alors que la population de Winnipeg manquait du nécessaire et que tout se vendait à un prix exorbitant.

Voilà du propre, n'est-ce pas ? On s'explique maintenant pourquoi le gouvernement d'Ottawa s'est obstinément refusé d'arrêter les manœuvres des accapareurs.

Faut-il s'étonner si, après cela, nous avons des troubles sérieux, à Winnipeg ?

M. Borden, qui est plusieurs fois millionnaire, a-t-il beaucoup d'argent placé comme cela et qui lui rapporte cinquante-deux pour cent ? Si notre premier ministre s'était contenté d'un

POUR TOUJOURS !

— 0 —

" Pour toujours ! " me dis-tu, le front sur mon épaule ;
Cependant, nous serons séparés. C'est le sort.
L'un de nous, le premier, sera pris par la mort
Et s'en ira dormir sous l'if ou sous le saule.

Vingt fois les vieux marins qui flânent sur le môle
Ont vu, tout pavoisé, ce brick rentrer au port ;
Puis, un jour, le novice est parti vers le nord.
Plus rien. Il est perdu dans les glaces du pôle.

Sous mon toit, quand soufflait la brise du printemps,
Les oiseaux migrateurs sont revenus vingt ans ;
Mais cet été, le nid n'a plus ses hirondelles.

Tu me jures, maîtresse, un éternel amour ;
Mais je songe aux départs qui n'ont pas de retour.
Pourquoi le mot " toujours " sur des lèvres mortelles ?

François COPPÉE

profit raisonnable de six pour cent, ainsi que ses associés, il n'aurait retiré, il est vrai, comme dividende dans sa compagnie, que \$570 00 au lieu de \$4,940,000—c'est-à-dire moins payant, mais plus honorable et plus humain.

Qu'en pense sir Thomas White, qui déclarait, en 1916, que "personne,—à moins qu'il ne fût un mauvais patriote,—n'aurait le droit de faire des profits durant la guerre."

Et maintenant que le pot aux roses est découvert et qu'il sent mauvais, M. Borden va-t-il verser au trésor public l'excédent du dividende au-dessus de six par cent qu'il a retiré, lequel se monte à \$4,370 00 ? Va-t-il forcer ses co-actionnaires,—qui avec lui ont empoché leurs profits de cinquante-deux pour cent, à dégorger ? Voilà autant de questions que le public se pose et auxquelles M. Borden devrait répondre de suite.

Formation d'une élite canadienne-française

On se rappelle l'intéressant débat auquel cette question donna lieu à la Chambre provinciale. M. Sévère Létourneau, député de Montréal, pour rendre pratique l'idée générale préconisée par lui-même et plusieurs jeunes députés, dont M. Athanase David, député de Terrebonne, avait alors exprimé le vœu qu'un crédit annuel de \$25,000 00 fût affecté à une politique de développement intellectuel par le moyen des foyers de culture française.

Or, à la même époque, la Commission canadienne du Comité France-Amérique, à Paris, tenait deux séances auxquelles assistaient les personnages les plus importants de l'enseignement, des lettres, de l'industrie et de la finance françaises. M. Balbaud, chargé de cours à l'Université de Toronto, avait été prié de présenter à la Commission le point de vue anglais. Prie d'exprimer son opinion sur le sujet, M. le major Olivar Asselin fit devant la Commission un rapport verbal dont un résumé qu'on nous dit exact forme l'article que vient de publier la "Revue France-Canada".

M. Asselin s'est placé uniquement au point de vue canadien français mais il a déclaré nettement que quant à lui il verrait avec grand plaisir assigner quelques-unes des vingt bourses à créer à des étudiants de langue anglaise pour leur permettre d'aller compléter leurs études—leur éducation, précise-t-il, à Paris ou à Oxford.

A titre documentaire, à cause des discussions sujettes qu'il provoquera sans doute sur un sujet de si grande importance, nous reproduisons partie de cet article.

Nous nous proposons, dans cette étude, d'indiquer comment, selon nous, le Canada français pourrait devenir une force intellectuelle et comment il y parviendrait s'il entretenait avec la France des relations plus suivies. Notre but n'est pas d'opposer l'une à l'autre l'élite des Canadiens-français et celle des Canadiens-anglais, mais simplement de dire comment, à notre point de vue personnel, on pourrait développer chez les nôtres un plus haut degré de culture pour le plus grand bien de la nation tout entière.

Examinons d'abord quels sont les jeunes gens que le Canada français envoyait autrefois en France pour y achever leurs études.

On venait en France dans un but surtout utilitaire, pour se mettre en état de mieux gagner sa vie. Il y avait, en assez grand nombre, des étudiants en médecine, parce que la médecine est une science qui fait vivre son homme ; quelques étudiants en peinture, parce que la peinture, à condition de n'être pas trop savante et pas du tout révolutionnaire, peut faire l'objet de commandes assez importantes, même dans les pays neufs et sans culture artistique ; quelques étudiants en musique vocale ou instrumentale, parce que, au Canada, grâce à certain goût inné du peuple pour cet art, un bon professeur de musique instrumentale ou vocale peut gagner sa vie. La sculpture a attiré deux ou trois étudiants seulement parce que les sculpteurs, au Canada, doivent compter uniquement sur l'encouragement officiel et que l'opinion publique n'approuverait pas qu'on affectât de fortes

sommes à un genre de monuments qui, forcément, ne s'affirment pas en volume.

Il n'y en a eu que deux ou trois également en architecture, malgré les sommes considérables qui se dépensent pour les bâtiments du culte dans un pays où la foi est vive et l'Eglise bien organisée. En général, on n'a pas encore appris à distinguer entre un bel édifice et un édifice moins beau, et l'architecte qui fait les plus belles affaires n'est pas toujours celui qui fait les plus belles œuvres. Les sciences sociales et politiques ne rapportent rien dans un pays où la science du gouvernement n'est pas encore très compliquée ; résultat : le Canada français n'a encore envoyé en France qu'un ou deux étudiants en sciences sociales et politiques. Pour le génie civil, science éminemment utilitaire, on a fait mieux qu'envoyer des étudiants, on est venu chercher des maîtres qui ont fait de l'Ecole polytechnique de Montréal une des bonnes institutions du genre au Canada ; mais pour les lettres, sujet d'études désintéressées, presque personne.

On s'est presque toujours borné aux études utilitaires, parce que, presque toujours, on venait en France à ses propres frais et qu'en fait de richesse, en Nouvelle-France, si tout le monde a le nécessaire, peu de gens ont le superflu. Les études désintéressées, qui n'auraient le plus souvent conduit qu'à la misère matérielle, n'ont séduit personne.

Et comme les études désintéressées sont essentielles à la création des élites pensantes, sans la direction desquelles l'action n'est que mouvement désordonné et stérile, le Canada français, en 1919, possède bien, il est vrai, dans quelques sphères de l'activité intellectuelle, des hommes relativement remarquables, mais au sens propre du mot, il n'a pas d'élite. Or il semble incontestable au point de vue intellectuel un peuple qui n'a pas d'élite n'existe pas.

Quelle élite faut-il au Canada français ?

A cette question nous répondons :
1. Une élite de formation anglo-saxonne ne servirait qu'à propager dans le Canada français l'anglomanie, au moment précis où notre race commence à se rendre compte du profit, même matériel, qu'elle retirerait d'une forte culture latine.—Et donc, l'élite doit venir se former en France, où même l'enseignement scientifique restera longtemps encore nourri d'humanité et subordonné aux idées générales. Qu'un enseignement français doive fatalement désintéresser les Canadiens-français de la vie anglo-saxonne, dont l'étude est pour eux une véritable nécessité nous ne le croyons pas. Nous posons au contraire en principe que, toute culture intellectuelle digne de ce nom ayant la curiosité de l'esprit, le Canada français sera d'autant plus attentif à observer le monde anglo-saxon, et en particulier le Canada anglo-saxon, qu'il se sera d'abord développé davantage dans le sens de ses traditions et de ses aptitudes. De fait, les Canadiens-français qui comprennent le mieux leurs concitoyens anglais, et je ne vois pas qu'on puisse nous demander rien de plus que de les "comprendre", sont précisément ceux qui possèdent la plus haute culture française ; le snobisme ou la haine sont au contraire en raison directe de l'ignorance.

2. Une élite séparée de la race en matière religieuse serait fatalement portée à chercher ses points d'appui dans le Canada anglo-protestant ; partant, commencerait par se mettre en antagonisme avec la race qu'elle aurait charge de diriger. Et donc, l'élite canadienne-française devra devra demander sa formation à la France catholique, ou tout au moins à ceux des maîtres français qui ne font pas, sous une forme ou sous une autre, de la propagande antécatholique.

3. Une élite de formation purement intellectuelle, qui perdrait de vue les réalités économiques et sociales du Canada français, serait un mobilier de luxe dans une mai-

son pauvre. — Et donc, notre élite devra se former par l'étude tout à la fois des lettres, des arts libéraux, de la science pure, de la science appliquée, en un mot de tout ce qui peut, en même temps que cultiver et orner l'esprit, le rendre plus apte à un intelligent asservissement de la matière. Nous estimons qu'en envoyant chaque année, avec la direction intellectuelle et morale nécessaire, une vingtaine de bons sujets à la Faculté des Lettres, à l'Ecole des Beaux-Arts, au Conservatoire, à la Faculté de Médecine, à l'Ecole Centrale, à l'Ecole des Sciences sociales et politiques, et ainsi de suite, le Canada français pourrait espérer obtenir, en dix années, au moins cet état-major de cinquante hommes supérieurs qui, en tout pays du monde suffira pour conduire intelligemment, en tenant compte de ses conditions d'existence particulières, un peuple de trois millions d'habitants. Entre autres matières d'étude que la Canada a complètement négligées dans le passé, nous indiquerons par exemple, en passant : la rédaction législative et administrative, devenue au Canada un véritable charabia; certaines branches du droit qui s'appliquent encore au Canada français, mais dont l'enseignement aurait besoin d'être revivifié, tel le droit romain. A propos du génie civil, signalons ce fait éloquent : à l'heure actuelle il n'y a au Canada que trois ou quatre ingénieurs sortis de Centrale, et que deux d'entre eux, MM. Vautelet et Modjeska, ont fait partie de la Commission des trois qui a relâché le pont de Québec.

Pour voir à qui incomberait l'initiative des mesures à prendre pour créer l'élite canadienne-française, il suffit d'examiner qui est le plus intéressé au mouvement.

Du côté canadien, ce serait sans doute, dans une certaine mesure, le gouvernement fédéral; mais, depuis assez longtemps, ce gouvernement, malgré les éléments libéraux qui s'y glissent quelquefois, se préoccupe moins de mettre en valeur les merveilleuses aptitudes de ses ressortissants gallophones que de les dénaturer; et d'ailleurs, l'enseignement public, en tant qu'il relève de l'Etat, est chez nous du ressort presque exclusif des provinces. L'intéressé principal, c'est le gouvernement de la grande province française de Québec. Avec ses deux millions et quart d'administrés, qui forment trente pour cent de la population totale du pays, ses pouvoirs très étendus et surtout ses immenses richesses naturelles, Québec a non seulement le droit, mais le devoir de prendre à sa charge, en pareille matière, les intérêts de tous les groupes gallophones du Canada. A la seule condition de bien comprendre son rôle, c'est-à-dire de ne pas aller à l'encontre de l'opinion publique, de ne pas agir indépendamment de ceux qui ont créé l'enseignement public dans le Canada français (lesquels, malgré certaines apparences, ont conservé, très vif l'esprit français), il pourra, on l'espère, compter sur le concours bienveillant, sinon actif, du clergé directeur de l'enseignement secondaire et supérieur.

De son côté la France, surtout à une heure où la clarté, la méthode, l'esprit de synthèse viennent de se révéler si tragiquement, hélas ! — comme les attributs essentiels de toute culture véritable a un intérêt direct à faire rayonner sur le monde son enseignement.

La nécessité de tirer de ces prémices des conclusions pratiques nous conduit à réclamer l'intervention de deux comités : l'un canadien, représentant à la fois le gouvernement de Québec, les institutions d'enseignement et les sociétés ou groupes de propagande française au Canada, etc.; l'autre français qui se recruterait dans la commission canadienne du comité Franco-Américain et pourrait au besoin compter dans une modeste mesure sur l'aide financière du gouvernement français.

La constitution du comité français sera une affaire délicate, mais elle ne présente pas de difficultés insurmontables. Quelques ombres grises qu'il soit sur le point de la doctrine, le Canada français n'hésitera pas à faire confiance, une confiance entière, absolue, à un groupe présidé, par exemple, par Mgr Baudrillard, M. Georges Goyau ou M. René Bazin.

(à suivre)

CONTE FANTASTIQUE

METEMPSYCOSE

(Suite de L'AVENIR DU NORD)

Par un bel après-midi de mars, j'étais tranquillement au-dessus des monts du Saguenay. De ces hauteurs, j'aperçus des hommes qui bûchaient. Je ne sais quel mauvais génie me poussait à m'approcher d'eux. J'étais à mi-hauteur d'un majestueux sapin quand celui-ci, cédant aux coups répétés de la hache, s'abattit lourdement dans ma direction. L'énorme quantité d'air qu'il déplaça dans sa chute m'entraîna si violemment que je fus forcé de m'écarter dans le cœur de cet arbre. J'en fus abasourdi. Je me lamentais déjà sur la vie que je mènerais pendant quelque temps.

Précédemment j'avais occupé le corps d'une jeune fille. Cette dernière incarnation m'apporta vingt années de bonheur. Elle fut ravie par la tuberculose qu'elle avait contractée à boire avec trop d'avidité à la coupe de la vie. Durant ses trois dernières années, les bals se succédèrent l'hiver comme l'été. Elle avait un ravissant minois; son sourire intelligent et moqueur plaisait infiniment. A ses amis qui la voyaient dépérir, lui conseillaient le repos, elle répondait, consciente de son état et d'un ton presque sérieux ces vers de Sully-Prudhomme :

« Je suis du monde où l'on ne vit guère
« Plusieurs fois vingt ans ».

Mais vint le jour où, épuisée, elle dut s'aliter et s'endormir enfin dans la mort.

J'eus beaucoup de chagrin en quittant ce cœur et pour oublier, j'allai faire un tour dans le monde. Je n'y restai pas longtemps, car je n'aime pas les mémoires. Ce sont des monopoles n'ayant qu'un long bras et une grosse tête formée comme celle d'un rat avec une trompe de la longueur de leur corps. Ils se nourrissent en dardant leur trompe dans l'unique œil de leurs semblables plus faibles qu'eux pour en sucer le sang. C'est comme chez les animaux : les gros mangent les petits. De là je me suis dirigé sur Jupiter, mais je revins aussitôt vers la terre, car les jupitériens me

plurent encore moins que les mercuriens. Leur corps constitue une colonne blanche sur laquelle est posé un globe rouge, chacune de leurs pensées est matérialisée par des étincelles lumineuses jaillissant de ce globe qui est leur centre vital.

Je préfère m'incarner chez les hommes qui, eux, ont un cœur et un cerveau, et surtout parce qu'ils sont dans l'impossibilité de vivre sans nous qui sommes leur âme; nous comptons dans leur existence morale, surtout si nous avons le bonheur de servir un être de haute culture morale.

Je me résignai à mon sort, ne pouvant faire autrement. Cet arbre fut jeté dans la Malbaie et après être passé par les pulpes de la chute du Trou Saint-Martin et dirigé vers une papeterie sur la Rivière du Nord, à Saint-Jérôme pour être plus explicite, il fut transformé en « Rye Mill », papier à lettre de luxe, et ce fut dans une boîte de carton qu'on m'envoya attendre un acquéreur chez un marchand de cette petite ville.

Ah ! mes sœurs, défiez-vous des endroits où l'on abat des arbres, car vous auriez peut-être à subir mon sort. Ce que j'ai souffert d'oisiveté à attendre, des mois et des mois, dans ce comptoir, c'est impossible à concevoir. Oh ! si, quand viendras-tu me délivrer ! C'est la prière que je faisais à chaque aurore. C'est bien la plus stupide incarnation que j'eus à subir depuis plusieurs millions de siècles.

Enfin, par un beau matin de décembre, un jeune homme aperçut la boîte où j'étais et l'ayant regardée et retournée de tous côtés il l'acheta. Revint chez lui il la déposa sur sa table de travail.

Là mon incarnation devint plus gracieuse, car il y avait tellement de papier, livres et journaux, dans cette pièce que l'atmosphère imprégnée d'une forte senteur de papier me permettait de voyager.

Je vous expliquerai ici qu'une fois incarné dans le corps d'une personne on n'est libre que trois ans après sa mort, c'est-à-dire, après que le dernier insecte nécrophore, le Néobria Viridis, a terminé son travail de dissolution et d'annihilation complet. La senteur même disparaissant au redoublement alors libre. Et si l'on s'incarne dans quelque matière, le retour à la poussière de cette matière ou le feu peut seuls nous délivrer; mais dans les deux cas, nous pouvons circuler librement dans l'atmosphère propre de ce corps ou de cette matière, toujours naturellement invisible à l'homme.

Pour revenir à mon récit, en arrivant chez mon nouveau propriétaire, je fis l'inventaire de son appartement. En plus des livres et des journaux dont j'ai parlé plus haut, il y avait une grande table de travail remplie de papiers froissés et de livres ouverts, un lit de camp, une malle de voyage, un violon, des agrès de pêche et de chasse et, sur les murs, une seule photographie agrandie représentant une jeune fille ramassant des nénuphars et des iris sur les bords d'un étang. J'étais dans le paradis d'un « bohème » qui vivait seul sur une île voisine de cette petite ville, et qui paraissait heureux de sa solitude.

Ce jeune homme, mon nouveau maître, lisait et écrivait beaucoup. Souvent il s'arrêtait pour regarder cette photographie. Chaque fois sa figure s'attristait. Quelques jours après mon arrivée, il reçut une lettre d'un ami et pour lui répondre il se servit des feuilles de « Rye Mill ». Je vais vous rapporter ce qu'il écrivait alors de cette photographie dont le sujet fut cause d'un drame : « J'ai reçu ta lettre et m'empresse de répondre à ta curiosité. On l'appelle Béatrice — pas celle du Titien, — sa photogra-

phie est là devant moi, et sa vue me fût-elle encore plus pénible, je ne pourrais pas m'en séparer. Saura-t-on jamais pourquoi l'on aime celles qui ne nous aiment pas ? C'est peut-être comme le dit, le Dr Roux, « une réduction absolue physique à laquelle le cerveau ne prend aucune part ». Il aurait dû expliquer aussi comment il se faisait que cette réduction n'est pas nécessairement réciproque ! C'est une amie d'enfance et je crois connaître ses qualités comme ses défauts. Au physique, elle n'est pas jolie, son teint est légèrement souffreteux. D'une santé précaire elle parle et à la moindre fatigue sa voix se couvre. Elle est petite et délicate, un trotte-menu divinément. Elle est blonde comme l'orge mûre, ses yeux sont bleu azur et rieurs. Elle a un grand cœur et ne sait rien refuser tant elle a de bonté. Douce et sensible, la moindre chose la chagrine. D'une nature subtile elle aurait une intelligence supérieure si elle n'avait cessé de la cultiver à la fin de ses études, et, malheureusement, elle est passée maître dans la généralité de ses amis et connaissances. Ses réparties sont vives, fines et spirituelles; elle le sait et en est très orgueilleuse ce qui parfois déplaît infiniment. Elle a une haute idée de son opinion qu'elle soutient même dans l'incertitude. Voilà une description impartiale de celle que tu désires connaître. Elle te plaira, c'est certain, car elle est enjouée, primeautière et porte en elle la joie de vivre. Venaient ensuite d'autres nouvelles de ses travaux et de son village.

A une semaine de là il écrivait une longue lettre à cette Béatrice en se servant des dernières feuilles de « Rye Mill ». Comme je devais nécessairement partir avec ces feuilles, j'avais hâte de connaître ma future maîtresse. Après avoir adressé l'enveloppe, il se préparait à sortir quand on frappa. Il ouvrit et un jeune homme entra. Il était trapu, ses cheveux noirs et son front bas lui donnaient un air sournois. Sans préambule il dit :

— Monsieur, j'aime Béatrice et c'est moi qu'elle aime; je vous ordonne de cesser toute correspondance avec elle, sinon vous aurez de mes nouvelles.

— Monsieur, lui répondit mon maître en fronçant les sourcils, quel droit vous donne la liberté de me parler sur ce ton ?

L'homme étranger sortit un revolver, tira et atteignit mon maître en pleine poitrine.

L'assassin ayant fui, un mystérieux silence succéda à ce drame sans témoins.

Une heure plus tard, on lança une boule de neige dans les vitres de la fenêtre, puis une autre, une autre encore et je vis apparaître lentement une tête de jeune fille qui, avant vu le cadavre baignant dans son sang, alla aussitôt jeter l'alarme. Il vint beaucoup de personnes qui furent consternées et l'une d'elles me prit et me laissa au bureau de poste.

Le lendemain, j'étais cueilli par Béatrice qui, reconnaissant l'écriture, me mit dans sa poche de chandail avec un air de désespoir. Elle regarda ensuite le journal du matin, apprit la nouvelle de la mort tragique de son ami d'enfance. Elle jeta le journal et lut sa dernière lettre; elle eut un sourire de satisfaction et murmura : Enfin ! Revenue au boudoir où l'attendaient plusieurs amis, elle leur raconta la dernière histoire du village et tous s'en amusèrent beaucoup, ce pendant que s'élevait à l'extérieur de la cheminée, elle y laissait tomber discrètement sur les tisons la lettre qu'elle venait de lire et, dès lors, je recouvrai ma liberté.

Quelle dégénérescence ! Celle de qui il écrivait : « Elle est douce et sensible, la moindre chose la chagrine, etc. » celle-là même n'eut pas un moment de tristesse sur sa mort. Quelle perversion ! J'avais ignoré jusque-là que l'a-

La Route Vers l'Indépendance

Tôt ou tard, tous et chacun, nous avons nos revers de fortune.

L'homme qui possède un joli compte de banque, se prémunit contre les coups et les traits d'une fortune extrême.

Chaque homme se doit de faire quelques épargnes pour les mauvais jours inévitables.

Ouvrez un compte d'épargne, dès aujourd'hui, — et faites votre premier pas sur la route vers l'indépendance.



LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, DV CANADA. Etablie en 1834.
Succursale de St-Jérôme, J. N. LOPRAIN, Gérant.
Autres succursales à St-Agathe-de-Montg., St-Jovite et Lacombe.
Sous-Agence à Arundel ouverte le jeudi et le vendredi.
Sous-Agence à Ste-Anne-des-Plaines ouverte tous les jours.
Boulevard St-Jacques à l'Est et à l'Ouest de la Saguenay, St-Jérôme.

mour anéantit tout autre sentiment chez les femmes. Vraiment je préfère les Mercuriens et les Jupitériens qui, eux, du moins, sont inconscients.

ARSENE LEROUX

Sainte-Agathe

— La société de bienfaisance du corps de pompiers volontaires de Sainte-Agathe, dont M. Moïse Desjardins est le président, donnera, le dimanche 13 juillet, son dixième pique-nique annuel. Ce sera une belle fête athlétique et champêtre.

Chicoutimi et l'industrie de la pulpe au Saguenay

M. J.-A. Vaillancourt, président de la banque d'Hochelega, arrive d'un voyage à Chicoutimi où, en compagnie de M. A.-A. Larocque, l'un des directeurs de la banque, et de M. O. Dequise, surintendant des constructions, il est allé examiner l'opportunité d'ouvrir une succursale de la banque.

Les voyageurs ont été étonnés des progrès réalisés dans cette région et du caractère de stabilité et de permanence des constructions qui abritent les institutions religieuses, les entreprises commerciales et les industries. Les édifices du séminaire, les banques, les magasins, le bureau de la compagnie de Pulpe et des quatorze compagnies qui s'y rattachent, et enfin les usines de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, tout est solidement construit, disposé avec goût et respire le progrès et la prospérité.

Les visiteurs ont pu, en parcourant les usines, se rendre compte des procédés de fabrication qui transforment les arbres des forêts qui encerclent le lac Saint-Jean, en pâte de bois ou pulpe, que nous retrouvons dans le papier de nos livres et de nos journaux. Les épinettes et les sapins abattus durant l'hiver sont flottés sur les rivières, gonflés des eaux du printemps, jusqu'aux usines où les billots coupés et écorés sont graduellement réduits en pâte par des machines mues par de puissantes turbines hydrauliques. Cette pâte, entraînée par des courants d'eau, passe sur des tamis afin d'éliminer les parcelles trop grosses puis, graduellement, la pâte se débarrasse du surplus d'eau et devient homogène et consistante.

Celle-ci est alors soumise à l'action des presses hydrauliques très puissantes qui éliminent une partie considérable de l'eau et terminent les opérations de fabrication; il ne reste plus qu'à emballer le produit qui est alors prêt à expédier en Angleterre, en France et aux Etats-Unis.

En descendant du bateau « Le Saguenay » à la baie des Ha! Ha! on entre dans le pays de la pulpe et de tous côtés on aperçoit les produits de nos forêts sur les quais d'embarquement, sur les wagons de chemins de fer et en voie de chargement sur les vaisseaux océaniques. Une grande usine de pâte chimique est établie à cet endroit qui est exceptionnellement favorable à la fois pour recevoir le bois et pour expédier la pâte chimique. Le procédé de fabrication est très intéressant; les billots coupés et écorés sont réduits en petits blocs et empilés dans des tours où, sous l'influence de vapeurs de soufre, les matières résineuses contenues dans le bois sont dissoutes, laissant intactes les fibres du bois. La pâte ainsi obtenue est tamisée, comprimée et emballée pour les expéditions à l'étranger.

La pâte de bois ainsi obtenue, mélangée dans des proportions déterminées à la fibre mécanique qui est produite aux usines de Chicoutimi, sert à la fabrication du papier à journal.

Le port de Saint-Alexandre, situé dans la baie de Ha! Ha! est relié à Chicoutimi et aux autres centres du lac Saint-Jean par le chemin de fer Roberval-Saguenay, qui est pourvu à la fois de locomotives à vapeur et de locomotives électriques et qui utilise les unes et les autres suivant les besoins des usines.

Les voyageurs ont été vivement intéressés par les renseignements qu'ils ont obtenus sur l'organisation du travail à Chicoutimi. Un syndicat catholique ouvrier, comprenant au-delà de 2,000 membres, a groupé la classe laborieuse et maintient l'harmonie entre les patrons et les ouvriers en assurant la protection des intérêts de ces deux éléments qui contribuent à la richesse et à la prospérité de la région.

Les voyageurs sont revenus enchantés de leur très intéressante visite qui leur a permis de voir, dans l'encadrement d'une nature superbe, un centre industriel de la plus haute importance, où une population active et heureuse travaille au développement d'une des régions les plus florissantes de notre province.

— ON DEMANDE une servante pour voyage général. S'adresser à J.-Adolphe Filiatrault, 234 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

L'éloge des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est fait chaque jour par les femmes qui affirment devoir leur guérison à leurs heureux effets.

Plusieurs médecins m'avaient traitée pour une douleur de côté dont je souffrais depuis longtemps. J'étais devenue tellement faible que je devais rester au lit. La moindre nourriture que je prenais me fatiguait l'estomac. Et tout cela ne disparaissait pas. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges qui ont considérablement augmenté mes forces, ont activé les fonctions de mon estomac et m'ont délivré des douleurs que je ressentais sans avoir à subir d'opération, comme les médecins me le recommandaient. Mme Jos. Larrivée, 18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

J'étais obligée de garder le lit presque continuellement à cause de ma grande faiblesse. Mon estomac ne supportait pas même l'eau. Je souffrais d'atroces maux de tête, de douleurs dans les jambes, le dos. J'avais consulté trois médecins dont les remèdes n'avaient eu aucun effet. Comme les Pilules Rouges m'avaient déjà fait du bien, je décidai de les prendre et d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. J'ai recouvré la santé. Je me propose bien d'employer ces mêmes pilules aussi souvent qu'il sera nécessaire, car elles auront toujours les mêmes bons résultats. Mme Isaac Garceau, 95, rue Main, Warren, R. I.

Depuis deux ans ma santé déclina sensiblement. Je me sentais faible et souffrais de douleurs dans le dos et les reins, surtout de maux de tête. A certains jours, je souffrais tellement qu'on était obligé d'aller chercher un médecin. Dès que je commençai à prendre des Pilules Rouges, je fus soulagée et avec un peu de persévérance, je fus guérie. Mme A. Mayotte, 2, rue Bridge, Nashua, N. H.

A la naissance de mon premier enfant j'étais tellement faible et malade que je craignais pour ma vie. Il ne se passait pas une journée sans que j'eusse des défaillances. J'avais des vomissements chaque fois que j'essayais de prendre quelque nourriture. Des maux de tête, des étourdissements m'incommodaient aussi. Des amis m'ayant recommandé de prendre des Pilules Rouges, je le fis et dès les premières boîtes j'avais acquis des forces et je pouvais manger. Je me suis bien portée par la suite et toutes mes craintes se sont dissipées. Mme Wilfrid Morrisette, 253, rue Panet, Montréal.

A des étourdissements, des gaz, des tiraillements d'estomac je reconnus des digestions difficiles. Une parente, à qui je faisais part de ces ennuis et aussi de ma faiblesse allant toujours s'accroissant, me conseilla de prendre des Pilules

Rouges. Je le fis immédiatement et, en moins de trois mois, la digestion ne m'incommodait plus et j'étais beaucoup plus forte. Mme Jos. Lafresh, 29, rue Plainfield, Plainfield, Conn.

J'étais faible, abattue, je ne me sentais pas et souffrais beaucoup de l'estomac. Souvent aussi j'avais des maux de tête. Cette mauvaise santé je l'avais gagnée à travailler dans une manufacture où l'air à respirer était très malsain. Depuis que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me sens tout à fait bien; j'ai un bon appétit, mes forces se sont doublées et se maintiennent; mon teint est aussi plus clair. Mlle Yvonne Côté, Chicopee Falls, Mass.



Mme JOS. LARRIVÉE

18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c., une boîte, \$2.50, six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées à la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

PREMIERE EMISSION

La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay

\$5,500,000.

OBLIGATIONS GARANTIES

6 1/2 %

Remboursables par séries annuelles inégales, depuis le 1er Juillet 1921 jusqu'au 1er Juillet 1934.

GARANTIE DES OBLIGATIONS:

Cette émission est garantie par \$7,125,000. de valeurs portant 1ère hypothèque et par \$10,621,000. d'actions préférentielles et ordinaires des compagnies suivantes, représentant le contrôle absolu des dites compagnies.

COMPAGNIES CONTROLEES

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI;
LA SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
DU SAGUENAY;

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY;
LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DU PORT DE CHICOUTIMI;
LA ST. LAWRENCE PULP AND LUMBER CORPORATION;

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI est le plus grand fabricant de Pulpe au monde.

Coupons: \$100., \$500., \$1000.

OU PAYABLES : Le Capital et les intérêts sont payables en OR, au choix du porteur ou du détenteur enregistré, à

LA BANQUE D'HOCHELAGA, ET A LA BANQUE MOLSONS, A MONTREAL ET A QUEBEC, ET A THE NATIONAL PARK BANK OF NEW YORK, A NEW-YORK, U.S.A.

On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de

RENE-T. LECLERC
Banquier
160 rue St-Jacques, - Montréal
Maison fondée en 1901.

BEAUSOLEIL LIMITEE,
Agents Financiers
112 rue St-Jacques, - Montréal

VERSAILES,
VIDRAICRE, BOULAIS, LIMITEE
MONTREAL QUEBEC
90 rue St-Jacques. 198 rue St-Jean.

PROVINCIAL SECURITIES Limited
105 Côte de la Montagne
QUEBEC

McCAIG BROS & CO.,
Membres de la Bourse de Montréal
83 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

CREDIT CANADIEN, Incorporé
Agents Financiers
99 rue St-Jacques, - Montréal

L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal
MONTREAL QUEBEC
50 Notre-Dame O. 70 rue St-Pierre

ET A TOUTES LES SUCCURSALES DE

LA BANQUE D'HOCHELAGA ET DE LA BANQUE MOLSONS

AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

2 et 2 font 5

Nous donnons ci-dessous, un court extrait du harnais où il est démontré que la science des chiffres n'est pas le plus fort de nos dirigeants. Il s'agit d'une discussion au sujet de la gratification aux soldats :

« M. Tobin : Je préférerais que le gouvernement donnât aux vétérans une gratification de \$1,000 à \$2,000 chacun. Cela représenterait, en payant cette somme à chacun des 300,000 à 500,000 hommes, un million de piastres.

« L'honorable M. MacLean : Cent millions.

« M. Tobin : Bien cent millions. Je vous demande pardon, monsieur le président, je pense que mon honorable ami fait erreur. Un million de dollars divisé entre 500,000 hommes donnerait \$2,000 à chacun.

« L'honorable M. MacLean : Ce serait \$2, chacun.

« M. Tobin : J'ai les chiffres devant moi, bien que je ne les aie pas regardés bien attentivement ; je dirai à l'honorable ministre que si l'on donne une gratification à ces hommes qui se sont dévoués entièrement, etc., etc.

Une demi-heure plus tard et sans doute après mûres réflexions :

« M. Edwards : Si la proposition de mon honorable ami était adoptée et si l'on donnait \$2,000 à chaque soldat, cela représenterait un billion. En leur accordant \$1,000 chacun, ce serait \$500,000,000. L'honorable député a-t-il calculé l'intérêt de cette somme ?

« M. Tobin : Je vous montrerai mes chiffres.

Débats du 24 juin, page 4257 harnais.

Comme on le voit, M. Tobin n'a pas encore reconnu son erreur et l'honorable MacLean (un ministre, monsieur !) ne sa t pas encore que 2,000 multipliés par 500,000 font plus que cent millions.

NOUVELLES

— DE —

Saint-Jérôme

— Des courses de chevaux auront lieu ici, mardi prochain, 8 juillet. Au cas où le temps serait pas favorable, ce jour-là, elle seront retardées au jeudi suivant, 10 juillet.

— Mme Ferdinand Lachance est décédée le 2 juillet après une longue et douloureuse maladie. Elle était âgée de 62 ans et 10 mois.

Les funérailles auront lieu demain, samedi, à 9 30 hrs. du matin.

Nos condoléances à la famille.

— On nous demande d'annoncer que M. Wilfrid Dugas s'est séparé de son associé, M. J. Dalton ; leur association est maintenant dissoute.

— Ces jours derniers, à Montréal, est décédé, à l'âge de 12 ans et 7 mois, Charles Obry, fils de Mme Vve Louis Obry, autrefois de Saint-Jérôme.

Nos condoléances.

— Le 7 juillet, à 7 hrs 30 du soir, les citoyens de Saint-Jérôme sont convoqués en assemblée, à la salle municipale, pour prendre en considération le règlement concernant la réfection des rues Saint-Sauveur, Labelle et Saint-Georges.

— Mercredi soir, Mme Vincent Lamarre a été victime d'un pénible accident.

Elle se promenait à cheval avec son mari, lorsque la bête qu'elle montait fit un faux pas et lui fit perdre l'équilibre. Mme Lamarre fut jetée par terre et dans sa chute s'indigna de douloureuses blessures. Lorsqu'on la releva, elle était privée de connaissance ; les premiers soins lui furent donnés par le Dr Ludger Labbé.

On nous dit que cet accident n'aura pas de conséquences fatales.

— Mercredi après-midi, le rouleau à vapeur que la ville a acheté pour la construction des routes, s'est promené dans nos rues.

Ce spectacle nouveau a éveillé la curiosité des gens qui semblaient s'intéresser au fonctionnement de cette énorme machine.

— Samedi dernier, après quelques jours d'une chaleur torride, la température s'est soudainement abaissée et, en certains endroits, il y a eu, chose incroyable, une gelée qui a causé quelques dommages aux jardins.

Ce froid subit n'a pas persisté, et le soleil dardait impitoyablement sur nous ses rayons les plus ardents. Nous cherchons vainement une fraîcheur, que même le feuillage épais de nos arbres ne peut nous donner.

Ce n'est que le soir que nous pouvons respirer à l'aise, et encore !

— Dimanche dernier, des artistes de Montréal sont venus donner ici une représentation et ont remporté un franc succès.

L'auditoire assez nombreux a fort apprécié les trois pièces au programme : « Consultations de 1 à 3 h », « L'Éclat de la Saint-Martin » et « Les Yeux Éclatants » et il a chaleureusement applaudi leurs excellents interprètes : Mlle Jane Roll, Mme Nozière, MM. Girardin, Hervé Jérôme et Pagé.

L'Orchestre des Amateurs Jérômiens, dirigé par M. René Magnan, a eu sa part dans le succès de la soirée, qui était sous la présidence de son honneur le maire Legault.

— Se rendant aux pressantes sollicitations de nombreux amateurs qui gisent en beau et le bon théâtre, les artistes que nous avons admirés dimanche dernier reviendront le dimanche 13 juillet. Ils joueront un drame « La Main de Singe », trois actes d'une grande intensité dramatique, et une comédie-bouffe. Le drame sera interprété par 10 acteurs.

On nous informe que M. Hector Pelletier, le chanteur bien connu et si apprécié, viendra chanter quelques romances de son répertoire.

L'Orchestre des Amateurs Jérômiens jouera dans les entr'actes.

Les billets (sièges réservés, 50 cts.) sont en vente à la librairie Prévost.

Hâtez-vous de retenir vos places.

— Mardi dernier, c'était le 52ème anniversaire de la Confédération canadienne. Cette année, sa célébration a coïncidé avec l'avènement de la paix. Cependant, nulle réjouissance officielle n'a marqué cet événement.

Nos grandes manufactures ont donné corré à leurs employés et de nombreux citoyens, profitant eux aussi d'un jour de fête, et fuyant

l'atmosphère suffocante de la grande ville sont venus chez nous chercher un repos bienfaisant. De ce fait, nos rues et nos places publiques jouissaient d'une animation inaccoutumée.

— Jeudi soir, la fanfare Saint-Jérôme est allée donner un concert chez M. Henri Rolland, président de cette société musicale. Les illuminations de la demeure de M. Rolland effrayaient « au ravissant coup d'œil ». Au cours de la soirée un feu d'artifice fut lancé devant les regards émerveillés d'une foule accourue pour jouir de ce magnifique spectacle.

M. Henri Rolland, a reçu les musiciens avec une aimable cordialité et une grande générosité, et le souvenir de cette soirée ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui y participèrent.

A VENDRE : Quatre terres de \$2,500.00 à \$9,000.00. Conditions faciles. J.-E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme, P. Q.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER, qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choisissez sur catalogue. Prompte livraison.

MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE
On trouve aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

BROWNIE



— Lait de Magnésie, antacide et laxatif doux, contre la dyspepsie, le mal de tête et les autres dérangements dus à l'acidité de l'estomac et à la constipation, arrête la nausée et la diarrhée occasionnée par la fermentation intestinale, 40 c. la petite bouteille, 75 c. la bouteille de 16 onces.

Avec le 1er juillet commence la période des vacances, profitez de ces quelques jours de repos, photographiez les innombrables points de vue que la nature a parsemés dans les Laurentides. Vous trouverez pellicules, film-packs, brownies, kodaks et autres accessoires de photographie Eastman, à la Pharmacie Langlois, 164 rue Saint-Georges, près du marché, Saint-Jérôme.

— « L'Atlantique », de Baurvage, a été vaincu par le « Jérôme » dans une intéressante partie de base ball, jouée dimanche dernier. Mardi dernier, l'équipe du Boy's Home, de Shawbridge, est venue jouer contre une équipe composée d'amateurs de notre ville ; ces derniers ont été victorieux.

D'ici le prochain, le « Nord », de Montréal, et le « Jérôme » se disputeront la victoire.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Chs. Duhaut, fille de M. J. D. Guay, marchand, décédée en notre ville, le 28 juin, après une longue maladie.

Mme Duhaut n'était âgée que de 32 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier. La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. l'abbé Charlebois, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Caisse et Brion.

Le deuil était conduit par M. Chs. Duhaut, époux de la défunte ; M. J. D. Guay, son père, et MM. J. D. S. Guay et Léo Guay, ses frères ; son oncle, M. Léo Richard.

Un grand nombre d'offrandes de messes, de fleurs et de bouquets spirituels ont été déposées sur cette tombe prématurément ouverte.

Nous prions M. J. D. Guay et sa famille d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

A VENDRE : — 3 maisons, près du centre de la ville de Saint-Jérôme. Une à deux logements et deux autres à un logement chaque. Conditions faciles. J.-E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme.

— M. Albert Ménard a ouvert, à Saint-Jérôme, un atelier pour la fabrication des meubles, voitures, jouets, etc. Il fait aussi les réparations de toutes sortes.

M. Ménard qui est établi au No. 36 rue Sainte-Virginie (Tél. Ball 174) sollicite l'en couragement de tous.

CORSETS. — La seule chose qui vous donnera à la fois une mine élégante et gracieuse et le confort d'être très à l'aise, c'est un bon corset approprié à votre taille. Nous serons heureux de vous faire voir les modèles les plus nouveaux et durables, dans les meilleures marques, tels que : C.C. à la Grâce, Warner's, et autres. Vous ne pouvez les porter sans éprouver une grande satisfaction. En vente chez

E.-L. AUGER, MARCHAND TAILLEUR, pour DAMES et MESSIEURS.

— M. Félix Giroux annonce au public qu'il représente la Cie d'assurance contre le feu « La Continental » de New-York, ayant un capital autorisé, souscrit et payé de \$10,000,000. S'adresser à 5 Rue Saint-Jovite, Saint-Jérôme ; téléphone No. 192.

Ce sont les PILULES MORO qui ont entièrement guéri les HOMMES dont les témoignages suivent.

Les PILULES MORO pour les HOMMES réussissent toujours là où tant d'autres remèdes échouent.



M. OVIDE AUDETTE
347, rue North Grosvenordale, Grosvenordale, Conn.

Comme chez beaucoup d'hommes qui travaillent aux moulins, mon sang était devenu pauvre et des boutons me couvraient la figure et une partie du corps. Avant de prendre les Pilules Moro, j'avais essayé un grand nombre de lotions et d'onguents. Lorsqu'on me conseilla de prendre les Pilules Moro j'en étais rendu à douter de ma guérison. J'ai pris de ce bon remède pendant longtemps, un an je crois, et sous leurs bons effets toutes mes humeurs disparurent et je suis devenu bien portant. Il y a de cela deux ans, et de temps en temps encore je prends les Pilules Moro. Elles soutiennent mes forces et empêchent, je suppose, cette vilaine éruption de revenir.

M. Ovide Audette, 347, rue North Grosvenordale, Grosvenordale, Conn. Si aujourd'hui je suis en bonne santé, je le dois à l'exactitude que j'ai apportée à prendre les Pilules Moro et à suivre les conseils reçus de la Compagnie Médicale Moro. Je suis convaincu que ce remède constitue le remède le plus puissant contre la faiblesse, l'appauvrissement du sang et les maux qui s'en suivent. Pour moi, outre la faiblesse, j'avais eu à souffrir de maux de tête, de reins, de bien mauvaises digestions. De plus, j'étais très sensible au froid ; je me sentais toujours les mains et les pieds comme dans la glace. Tout cela m'empêchait d'étudier avec profit, car j'étais au collège. Aussi j'avais dû retourner dans ma famille pour y prendre un repos de quelques semaines et c'est alors que j'ai commencé à prendre les Pilules Moro. Lorsque je retournai au collège, j'étais beaucoup mieux et en continuant le traitement, je me suis rétabli complètement. M. Théophile Desrosiers, St-Damase, (Matane) P. Q.

J'ai une grande confiance dans les Pilules Moro et je les recommande beaucoup. Il y a quelques années, je souffrais souvent du mal de reins et de douleurs dans les membres. Ma digestion se faisait parfois difficilement et mon système s'affaiblissait. Je me mis à prendre des Pilules Moro qui m'étaient recommandées et mes douleurs de reins disparurent bientôt, mon appétit fut meilleur et ma digestion plus facile. Enfin, je me sentis vigoureux et fort comme un jeune homme. J'ai ensuite employé les Pilules Moro pour relever mes forces et toujours elles ont eu les plus heureux effets. M. Alphonse Arcand, 610, rue Beaudry, Montréal.

HOMMES MALADES qui désirent avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la malle, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

Opinion d'Ontario

Sir Lomer Gouin a remporté une éclatante victoire dans la province de Québec. C'est à un degré marqué que sir Lomer possède la confiance du peuple de Québec. Il n'y a pas de secret dans sa méthode. Il donne aux gens ce qu'ils désirent : un bon gouvernement. Pas une province du Canada n'a moins d'agitations ou de mécontentement. La richesse y est plus également distribuée et la sécurité contre la pauvreté et le manque de travail se trouve dans un pays agricole prospère qui sait résister aux assauts de la révolution et des émeutes.

Un des points les plus saillants des élections de Québec c'est l'absence de toute division de race ou de croyance comme celles qui divisent les provinces de langue anglaise et tout particulièrement l'Ontario.

Une des réformes promises par sir Lomer Gouin a été l'abolition du gouvernement par commission dans la ville de Montréal et un retour vers l'ancien système municipal.

Le sentiment libéral prononcé de Québec est une garantie que sous un gouvernement fédéral vraiment libéral et démocratique de plus étroites relations s'établiront entre Québec et le reste du Canada. Cet état de choses est à désirer non seulement pour l'affermissement des intérêts libéraux dans tout le pays mais aussi à cause de l'apport important que Québec peut donner dans la reconstruction de notre société sur des bases plus stables.

(The Toronto Star and Sun).

L'exposition de Québec

L'exposition provinciale qui ouvrira ses portes dans deux mois, sera assurément la plus importante qui ait encore été tenue dans aucune ville canadienne. Elle sera à tous les points de vue l'exposition de l'Année de la Paix ; elle marquera le réveil d'une ère de progrès, intense, de prospérité inouïe dans toutes les sphères de l'industrie et du commerce et dans l'agriculture. L'agriculture surtout va occuper une place prépondérante dans la prochaine exposition et la commission convoque à cet effet tous les cultivateurs de la province à la grande fête de septembre prochain qui sera celle de l'agriculture.

On a commencé de vastes préparatifs de ce côté. Bientôt sera distribuée la liste des prix qui seront accordés, cette année, aux exposants et qui est de plusieurs milliers de piastres plus élevée que celle de l'année dernière.

La saison d'annonces bonne ; les produits de la terre seront abondants et si la température continue de se bien comporter, ils seront d'excellente qualité.

On prépare donc à ce sujet des étalages considérables pour recevoir les exhibits qui devront être plus nombreux que jamais.

On veut accorder, cette année, beaucoup d'attention aux produits de l'élevage. L'année dernière, on a vu, réunis dans le parc à bestiaux de l'exposition, de superbes troupeaux. Il faut donc que, cette année, la qualité et la quantité des troupeaux exposés surpassent tout ce qui s'est encore exhibé à Québec.

Il y aura, à ce sujet, des améliorations intéressantes dans la liste des prix.

NOUS ACHETONS
et VENDONS

Obligations 6½%
Montreal Tramways
& Power Co. Ltd.

Echéance 1923

DEMANDEZ NOS CIRCULAIRES

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER
160 rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone : Main 1260-1261 et 922
(Maison fondée en 1901)

Il y a peu de temps une compagnie industrielle a envoyé à la Chambre de Commerce de Hull une de ces circulaires dont l'Association des Manufacturiers a inondé le pays. On en connaît le contenu qui tend à prouver qu'il est plus avantageux pour le peuple de payer les nécessités de la vie 25 pour cent plus cher que de réduire le tarif douanier. Cette rengaine des protectionnistes est usée, c'est vrai, mais les manufacturiers disposent de tellement de moyens d'intimidation qu'ils ont ainsi réussi à appuyer leurs requêtes au gouvernement de milliers de noms.

Cela a eu de l'effet puisque le gouvernement ne réduit pas le tarif douanier et qu'il ne le réduira que le jour où il sera forcé de le faire.

Pour en revenir à Hull, le jour où cette circulaire arriva devant la Chambre de Commerce, le maire de la ville, M. Archambault, se leva pour déclarer qu'il ne comprenait rien à la question, pas un mot et que, d'après lui, la Chambre de Commerce devrait laisser de côté toute discussion sur le tarif.

On peut demander à quoi sert une Chambre de Commerce qui ne s'occupe pas du tarif mais se questions sur de celles qui laissent froid un bon conservateur comme le maire de Hull. Néanmoins, M. Valin, de Hull, ne voulait pas laisser tomber la question qu'il expliqua succinctement mais très lumineusement et le résultat fut que la Chambre de Commerce de Hull adopta une résolution condamnant la politique des compagnies industrielles et demandant la réduction sinon l'abolition complète du tarif.

C'est un bon point à noter en faveur de Hull et de ses citoyens. Leur résolution n'a eu aucun effet parce que le gouvernement a bien autre chose à faire qu'à s'occuper des demandes du peuple, mais le jour viendra où elle aura son influence et tout nous fait croire que ce jour n'est pas très éloigné.

La corde des unionistes n'a plus longtemps à filer.

La Compagnie de Pulpe et de
Pouvoirs d'eau du Saguenay

Comme on pouvait bien s'y attendre, en présence de l'importance considérable de l'entreprise et des garanties exceptionnelles qui l'entourent, l'émission de cinq millions et demi d'obligations de la Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'eau du Saguenay est accueillie avec un faveu marqué par le public.

Nous sommes d'autant plus fiers du succès de cet emprunt que la présente émission d'obligations repose principalement sur le groupe d'usines et les importantes concessions forestières possédées et exploitées par la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, les plus grands expéditeurs de pulpe en Amérique, et que cette industrie coïssable et celles qui s'y rattachent sont l'œuvre d'un Canadien-français, M. J.-A. E. Dubuc, dont l'esprit d'entreprise est remarquable et est un sujet d'orgueil.

— Les odeurs les plus suaves, les plus délicieuses semblent avoir été concentrées dans le nouveau parfum « Lila » d'Arly. Un échantillon vous coûtera 25 cts.

Connaissez-vous le parfum « Sweet Kiss » ? Essayez-le et vous en serez content.

Ces parfums, et bien d'autres, sont en vente à la librairie Prévost.

Comment se
Guérir de la Bile

Les médecins vous mettent en garde contre les remèdes contenant de fortes drogues et de l'alcool. « L'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel ne contient aucune drogue ni autre ingrédient violent ; il guérit l'indigestion, la bile et la constipation. » Les pharmaciens le vendent, 50c. et \$1.00 la bouteille.

CRESOBENE

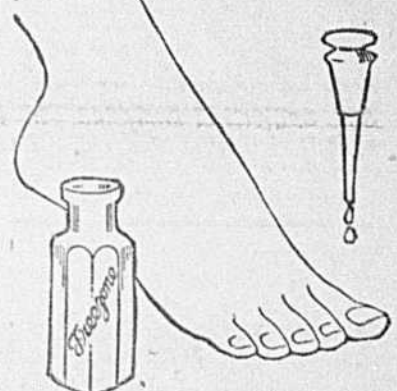
(CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Cresobène imprègnent de leurs bienfaisants vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, TOUX, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue St-Denis, Montréal.

Il fait tomber les cors

Appliquer quelques gouttes sur le cor ; il s'enlève ensuite facilement (avec les doigts)



Il ne fait pas de mal du tout ! Versez quelques gouttes de Freezone sur un cor douloureux, instantanément, la douleur cesse, et le cor s'enlève comme par magie.

Une petite bouteille de Freezone ne coûte que quelques cents à la pharmacie, et elle suffit pour vous débarrasser des cors durs, cors mous, cors entre les orteils, etc., sans douleur ni irritation.

Le Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. C'est merveilleux.

Les Femmes devraient Prendre

un soin spécial de ne pas souffrir de maux de tête, maux de reins, constipation, faiblesse et dépression. Pour ces maux habituels et autres conditions particulières aux femmes, les Pilules Beecham sont un remède éprouvé et efficace. Elles agissent doucement et promptement sur l'estomac, le foie et les intestins et elles exercent un effet tonique et renforçant sur les fonctions de l'organisme. Ces fameuses pilules sont purement végétales, ne contiennent aucune drogue de laquelle on puisse prendre l'habitude et ne produisent aucuns effets ultérieurs désagréables. Les femmes du monde entier trouvent l'aide et la force dont elles ont besoin dans les

Beecham's Pills

Plus grande vente qu'aucun autre remède au monde.

Elles Valent une Guinée la Boîte

Préparées uniquement par Thomas Beecham, St-Helens, Lancashire, Ang. Vendues partout au Canada et aux E. U. A. En boîtes 25c.

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la malle par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE Ltee, 274, rue St-Denis, Montréal.

Pourquoi souffrir d'une vue défectueuse

Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse doivent supprimer cette grave incommodité. Nous sommes à leur disposition pour remédier au défaut dont ils souffrent et notre grande expérience est une garantie de succès.

L'INSTITUT D'OPTIQUE

144, rue Sainte-Catherine Est
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTREAL

Spécialiste Beaumier

Le meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie. Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Vancouver Wood Pipe Co.

Vancouver, C. A.

Ltd.

MANUFACTURIERS DE TUYAUX A DOUVES, TUYAUX A DOUVES SANS JOINTS RESERVOIRS A EAU, SILOS CERCLÉS DE FIL DE FER

Jos.-R. MARTIN & Company
Board of Trade . . . Montréal, P. Q.

Representants pour l'est du Canada

Correspondance sollicitée pour les affaires de 1919. Cotations des plus bas prix.

DYSPEPSIE

Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., etc., prenez les tablettes

PAP-SAG

C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.

En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$2.50. Envoyé par la malle par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE Ltee, 274, rue St-Denis, Montréal.

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances
contre l'incendie

228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Elie Meunier
MANUFACTURIER

Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé,
Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du
moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME



L'AVENIR DU NORD est pu-
blié à Saint-Jérôme, par J.-E. Pré-
vost, éditeur-propriétaire.

QUÉBEC
LA CAPITALE AGRICOLE

EXPOSITION PROVINCIALE
LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

28 AOÛT - 1919 - 6 SEPT
LA SEMAINE DU RETOUR À QUÉBEC

La "Nouvelle Gloire" les Attend
L'Exposition Provinciale de Québec est un triomphe pour les cultivateurs
progressifs. Ils y trouvent les plus hautes récompenses en argent et les
plus grands honneurs. C'est la meilleure occasion pour bénéficier des con-
cours, du progrès moderne qui s'y déploie splendidement et pour partici-
per aux grandes démonstrations en l'honneur du Mérite Agricole.
Ne manquez pas ce solennel rendez-vous du Retour à Québec.

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les
enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre
les coliques, la diarrhée, et pour tous les
besoins des bébés et des enfants. Demandez-le
tousjours. En vente partout et au dépôt, 309
rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers
contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête
ce sont les seuls vraiment bons. Exiger tou-
jours le nom du Dr Demers gravé sur chaque
cachet. En vente partout.
Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Dr Alfred Lapointe
Médecin-Vétérinaire

BUREAU A L'HOTEL BELLEVUE
SAINT-JEROME, P. Q.

L'Hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe
est un établissement recommandable sous tous
les rapports. Site enchanteur, près de la rivière
du Nord. Table excellente, chambres spacieu-
ses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à
la disposition des voyageurs à l'arrivée et au
départ de tous les trains.
118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Dr Alb. Laroche
MEDECIN CHIRURGIEN

Rue Labelle, en face de la banque d'Hochelaga
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME - P. Q.

C. A. Lorrain
Agent général d'Assurances

Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

Amendement, Engrais, Remède

Dernière création

"Calco" comme
amendement



EXTRAIT D'ANALYSE
CHIMIQUE

Carbonate de calcium... 98.41 p. c.
Insoluble dans l'acide (sa-
ble, argile)... .66 "
Oxyde de fer et alumine... .80 "
Carbonate de magnésium... .13 "
100.00 "

PHYSIQUE

Quantité passant le tamis
de 100 mailles au ponce 99.59 p. c.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION

52, rue Saint-Paul

Québec

La texture du sol est très favorablement af-
fectée par l'application de "Calco". Les terres
fortes deviennent plus poreuses et plus facile-
ment perméables par l'air et par l'eau.

La condition physique des terrains sablon-
neux est aussi fort avantageusement améliorée
par l'addition de calcaire: la chaux leur donne
plus de consistance et plus de corps.

"Calco" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans
le sol augmente considérablement la proportion
de posasse et d'acide phosphorique solubles et
met de la sorte la terre en meilleur état de ser-
vir à l'alimentation des plantes et de produire
d'abondantes récoltes.

"Calco" comme remède

La réaction chimique, entre l'acide de la ter-
re et le calcium appliqué, produit un composé
neutre qui corrige l'acidité du sol. Les prin-
cipes ferrugineux nuisibles qui s'y trouvent sont
transformés, sous l'influence du calcaire, en
composés inoffensifs et le sol est conséquem-
ment rendu apte à la végétation des plantes.

Tout renseignement sur demande par

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez Toujours Le
SIROP GAUVIN
Pour le Rhume

LE MENTHOL

Véritable Spécifique contre la Grippe est un des prin-
cipaux ingrédients du Sirop Gauvin pour le Rhume,
et provient du Japon où il est extrait des feuilles de menthe (voir illustration).
Associé à l'Eucalyptol, à la Gomme d'Épinette, au Cèdre Sauvage et autres
médicaments tirés du règne végétal, il fait du Sirop Gauvin le remède le plus
sûr contre les maladies de la Gorge, des Bronches, des Poux-moussus de tout
l'appareil respiratoire, menacé aujourd'hui par le microbe de la Grippe.

J. A. E. GAUVIN,
Pharmacie-Chimie
Montréal

Récolte de la menthe poivrée
au Japon.

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements;
promptement effectués.

[SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST

107, rue Saint-Jacques

MONTRÉAL

TÉLÉPHONE BELL Bureau: Main 1056
Résidence: Rockland 2934

S. - G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL

FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle
vendu un certificat garantissant pleine
et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES

RONDES, HORLOGES, CHARBON,

DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES &
à prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère
qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE TERREBONNE (DISTRICT
DE TERREBONNE)

Règlement No 311

A une assemblée du conseil de la ville de
Terrebonne, tenue à l'hôtel de ville de Terre-
bonne, le 9 juin 1919, à laquelle «éance» sont
présents MM. Eugène Labelle, maire, Arthur
Sanscartier, L.-C. Oulmet, Léon Forget, Jo-
seph Viau et Henri Brassard, échevins.

Ledit conseil ordonne et fait le règlement
suivant, savoir:

REGLEMENT pour révoquer le règlement de
prohibition approuvé par les électeurs mu-
nipaux de la ville de Terrebonne, le 22 dé-
cembre 1915:

Attendu que le résultat du vote plébiscitaire,
en avril dernier, a démontré que la très grande
majorité de la ville de Terrebonne est favo-
rable à la vente de la bière et des vins légers;

Le conseil de la ville de Terrebonne, statue
et décrète par règlement, comme suit:

1. Le règlement prohibant, dans les limites
de la ville de Terrebonne, la vente des liqueurs
enivrantes et l'octroi de licences en consé-
quence, en vertu et en exécution de la section quin-
zième, du titre quatrième des Statuts Réfon-
dus de Québec 1919, approuvé par les électeurs
municipaux de la ville de Terrebonne, le 22 dé-
cembre 1915, et dont communication a été
donnée au percepteur du revenu par le district de
Terrebonne, est par le présent révoqué et
abrogé.

2. Le présent règlement sera soumis à l'ap-
probation des électeurs en la manière et d'après
les formalités prescrites par l'article 1321 des
Statuts Réfondus de Québec 1919, tel qu'a-
mendé par la loi 6 Georges V, chapitre 13, et
ne prendra effet que s'il a été approuvé par la
majorité des électeurs qui auront voté.

3. Le secrétaire-trésorier fera annoncer le
présent règlement en le publiant quatre sema-
nes consécutives dans un journal publié hebdo-
mairement ou plus souvent, le plus près pos-
sible de cette municipalité, et aussi en fera affi-
cher des exemplaires dans au moins quatre
lieux publics dans la municipalité avec un
avis revêtu de sa signature, énonçant que le
doute juillet mil neuf cent dix-neuf, étant un
jour de la semaine suivant immédiatement ces
quatre semaines, à dix heures de l'avant midi, en
la salle publique de l'hôtel de ville, il y aura
votation au scrutin secret, dans la municipalité,
aux fins de décréter si le règlement doit être
approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les
électeurs.

(Signé) EUGENE LABELLE, Maire
AMEDEE JASMIN, Sec.-Trés.

(Vraie copie)
Amédée Jasmin, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE TERREBONNE (DISTRICT
DE TERREBONNE)

AVIS PUBLIC est par le présent donné
par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville
de Terrebonne, que le règlement No. 311, ré-
voquant le règlement de prohibition approuvé
par les électeurs municipaux de la ville de Ter-
rebonne le 22 décembre 1915, a été adopté par
le conseil municipal de la ville de Terrebonne,
à sa séance en date du 9 juin mil neuf cent dix-
neuf, et qu'en conséquence et en vertu de la
teneur du dit règlement, le 12 juillet mil neuf
cent dix-neuf à dix heures de l'avant midi, en
la salle publique de l'hôtel-de-ville de la ville
de Terrebonne, il y aura votation au scrutin
secret, dans la municipalité, aux fins de décréter
si le dit règlement No. 311 doit être ap-

prouvé ou désapprouvé, selon le cas, par les
dits électeurs municipaux.

Donné à Terrebonne, ce dix juin, mil neuf
cent dix-neuf.

Signé: EUGENE LABELLE, Maire.
AMEDEE JASMIN, Sec. Trés.

(Vraie copie),
Amédée Jasmin, Sec. Trés.

Province de Québec
Ville Sainte-Agathe-des-Monts

A une session générale du conseil municipal
de la ville Sainte-Agathe des Monts, tenue à
l'hôtel de ville, à l'heure ordinaire des sessions
dudit conseil, le lundi seize juin mil neuf cent
dix-neuf, conformément à la loi et aux régle-
ments de ce conseil, à laquelle session sont pré-
sents son honneur le maire E.-D. Godon et
MM. les échevins M. Lanthier, F. X. Labrec-
que, P. Belhumeur, J.-C.-L. Bertrand, L.-E.
Parent, G. Liboiron, formant un quorum du
conseil, sous la présidence de son honneur le
maire E.-D. Godon.

REGLEMENT No 24
Règlement pour abroger le règlement de
prohibition relativement à la vente des
liqueurs alcooliques.

Il est ordonné et statué par règlement de ce
conseil comme suit:

1. Que le règlement voté le 25 novembre
1915, en vertu de la section quinziesme du cha-
pitre, cinquième du titre quatrième des Statuts
Réfondus de Québec 1909, est par le présent
règlement abrogé et annulé.

2. Le présent règlement sera soumis, sui-
vant la loi, aux électeurs municipaux de la sus-
dite municipalité pour approbation ou désap-
probation et n'entrera en vigueur qu'après telle
approbation, conformément aux dispositions de
la loi de tempérance de la province de Québec.
(Signé) E.-D. GODON, Maire
RODOLPHE DAZE, Secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Rodolphe Daze, secrétaire-tré-
sorier de la susdite municipalité, certifie que la
copie du règlement ci-dessus est une vraie co-
pie du règlement passé et adopté par ledit con-
seil à sa session générale du seize juin mil neuf
cent dix-neuf.

RODOLPHE DAZE,
Secrétaire-trésorier

Province de Québec
Ville Sainte-Agathe-des-Monts

AVIS PUBLIC

Aux habitants de la susdite municipalité:
Avis public est par les présentes donné par
les soussignés, E.-D. Godon, maire, et Rodol-
phe Daze, secrétaire-trésorier de la municipali-
té de la ville Sainte-Agathe des Monts, que le
règlement ci-dessus sera pris en considération
par les électeurs municipaux de ladite munici-
palité qualifiés par la loi pour approuver ou
désapprouver tel règlement, le vendredi 25
juillet 1919, étant un jour de la semaine sui-
vant la dernière publication du règlement, à
dix heures du matin (ancienne heure), en la
salle de l'hôtel de ville, lieu des réunions du
conseil, auquel jour il y aura votation au scruti-
n secret aux fins de décréter si ledit règlement
doit être approuvé ou désapprouvé par les élec-
teurs.

Daté à Sainte-Agathe des Monts, ce vingt-
cinq juin 1919.

(Signé) E.-D. GODON, Maire
RODOLPHE DAZE, Secrétaire-trésorier

Vraie copie,
RODOLPHE DAZE,
Secrétaire-trésorier.

Reculez
les
Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez
pas vieillir si vite. Vous pouvez,
vous devez éloigner la fatale dé-
cadence.

La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie.

Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines.

Avec un sang riche, pur, abondant, vous reculerez jusqu'aux dernières
limites cette déchéance organique, cette usure lente, avec toutes ses maladies,
ses infirmités, et vous conserverez tous les attraits de l'âge dans son radieux
épanouissement.

La vieillesse nous attaque lorsque la vitalité décline, et la vitalité
décline lorsque le sang est insuffisant, vicie, impur. Car le sang, c'est la vie.

Chaque parcelle de nourriture qui devra être utilisée par un organe
quelconque doit être transmise par le sang.

Tous les déchets produits par la vie des tissus et dont ceux-ci doivent
se débarrasser doivent être transportés par le sang.

L'oxygène qui brûle dans nos tissus et qui nous fournit la chaleur et
l'énergie est transporté par le sang et le produit de cette combustion, l'acide
carbonique, dont le système doit se débarrasser, est de même éliminé
par le sang.

Ce merveilleux liquide qu'est le sang contient aussi certains
éléments qui constituent des poisons pour les microbes nuisibles
lesquels, s'ils ne sont pas détruits, causent la maladie et la mort.

C'est pourquoi, si vous voulez protéger vos organes contre la
maladie, la déchéance, la vieillesse, vous devez d'abord maintenir la
richesse et la pureté de votre sang et son abondance, et, pour
obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage régulier du célèbre

Vin St-Michel

dont l'influence bienfaisante s'étend à toute l'économie; il la retrempe, il la
régénère et, grâce au fer, au tanin et aux sels essentiels à la vie
qu'il contient, il purifie, enrichit le sang et vous
assure force, santé, jeunesse.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin
avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)



La meilleure politique
à suivre pour devenir riche c'est
de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les
fera fructifier. Votre argent est tou-
jours à votre disposition; vous pouvez
le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé: \$4,000,000
Fonds de réserve: \$3,700,000
Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS

J.-A. Vallancourt, président

Hon. F.-L. Beique, vice-président

A. Turcotte, E.-H. Lemay

Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner

A.-A. Larocque

Beaudry Leman, gérant général

SUCCESSALE SAINT-JEROME

A.-C. HEBERT, gérant

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer
et à protéger, une marque de commerce
à faire enregistrer, veuillez communi-
quer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour
vous les recherches nécessaires. Nous
vous aiderons de nos conseils et nous
vous donnerons tous les renseigne-
ments que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

CANADIAN PACIFIC

Voici le nouvel horaire des trains du Pa-
cifique Canadien qui desservent notre ville:

De MONTREAL arrive à SAINT-JEROME

A Labelle, quotidien 10.14 a.m.

A Mont-Laurier, ex. dimanche 5.17 p.m.

A Shawbridge, samedi et dimanche 7.53 p.m.

" " samedi 3.10 p.m.

" " samedi 12.45 a.m.

Pour MONTREAL Départ de SAINT-JEROME

De Shawbridge, ex. dimanche 6.15 a.m.

De Labelle, " " 8.19 a.m.

De Mont-Laurier " " 5.41 p.m.

De Labelle, le dimanche 7.52 p.m.

De Shawbridge, le dimanche 10.01 p.m.

SINAI LAMARRE
AVOCAT

Ancien bureau de M. CAMILLE L. DE MARTIGNY

Téléphone No 115

RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.

On trouve une variété considérable de
parfum, de poudre de toilette, de lotions,
savons, pâte à dents, etc., à la librairie Prévost,
rue Sainte-Julie.